

5.5 Salaires dans la fonction publique :...

En 2015, tous statuts confondus (fonctionnaires, contractuels, bénéficiaires de contrats aidés), un salarié de la fonction publique gagne en moyenne en **équivalent temps plein** (EQTP) 2 220 euros nets par mois. Le **salaires net** moyen est de 2 500 euros dans la **fonction publique de l'État** (FPE), 2 240 euros dans la **fonction publique hospitalière** (FPH) et 1 890 euros dans la **fonction publique territoriale** (FPT). Ces écarts traduisent essentiellement des différences de structure d'emploi, notamment de répartition par **catégorie statutaire**. Ainsi, les fonctionnaires de catégorie A sont plus nombreux dans la FPE (48 %) que dans la FPH (19 %) et la FPT (7 %), alors que ceux de catégorie C sont plus nombreux dans la FPT (60 %) et la FPH (39 %) que dans la FPE (11 %).

Sur un an, en 2015, le salaire net augmente de 0,5 % en euros constants en moyenne dans la fonction publique avec des hausses de 0,4 % dans la FPE, de 0,6 % dans la FPH et de 0,8 % dans la FPT. Ces augmentations résultent des évolutions salariales individuelles, mais aussi des changements dans la structure des emplois dans les trois versants de la fonction publique. En effet, en 2015, la progression structurelle des qualifications des emplois contribue à hausser les salaires dans

la FPE et la FPH, l'effet étant neutre dans la FPT en raison d'une hausse des effectifs de contrats aidés. Concernant les fonctionnaires, les salaires nets moyens augmentent dans les trois versants de la fonction publique (+ 0,3 % dans la FPE, + 0,6 % dans la FPH et + 1,0 % dans la FPT), portés par les revalorisations de l'échelonnement indiciaire pour les fonctionnaires de catégorie C. En revanche, le salaire net moyen baisse légèrement pour les fonctionnaires des catégories A et B dans la FPH et de la catégorie A dans la FPE.

Pour les agents présents chez le même employeur et avec la même quotité de travail tout au long des années 2014 et 2015 (environ deux tiers des salariés pour les trois versants de la fonction publique), le salaire net moyen, appelé aussi **rémunération moyenne des personnes en place** (RMPP), augmente de 1,8 % en euros constants dans la FPE, de 1,9 % dans la FPH et de 1,7 % dans la FPT. Ces hausses traduisent les effets liés à l'ancienneté et aux progressions de carrières de cette population. Par construction, elles ne tiennent pas compte des mouvements de main-d'œuvre (départs en retraite, recrutements sur postes de courte durée comme les contrats aidés), contrairement aux évolutions de la moyenne de l'ensemble des salariés. ■

Avertissement

Le calcul des salaires en EQTP a été homogénéisé entre les trois versants de la fonction publique. De ce fait, les niveaux de salaires en EQTP jusqu'en 2014 ne sont pas identiques à ceux publiés dans l'édition de 2017.

Définitions

Salaires en équivalent temps plein (EQTP), **salaires net**, **fonction publique de l'État** (FPE), **fonction publique hospitalière** (FPH), **fonction publique territoriale** (FPT), **catégories statutaires de la fonction publique** : voir *annexe Glossaire*.

Rémunération moyenne des personnes en place (RMPP) : salaire net moyen en équivalent temps plein (EQTP) des seules personnes présentes deux années complètes (24 mois consécutifs) chez le même employeur et avec la même quotité de temps de travail les deux années (le nombre d'heures supplémentaires rémunérées pouvant toutefois varier d'une année sur l'autre).

Pour en savoir plus

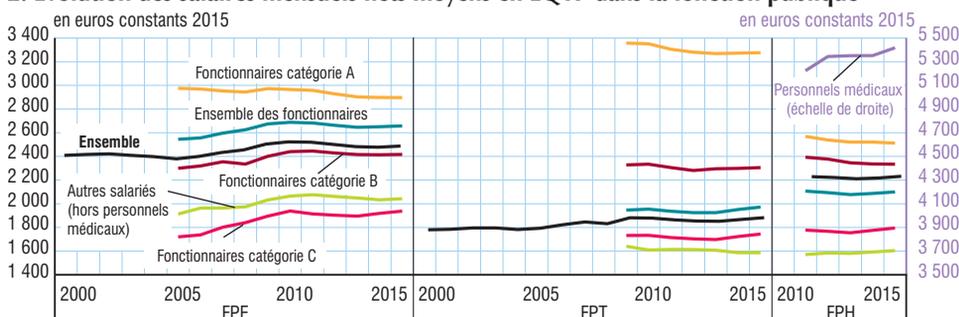
- « Les salaires dans la fonction publique hospitalière », *Insee Première* n° 1684, janvier 2018.
- « Les salaires dans la fonction publique territoriale », *Insee Première* n° 1667, septembre 2017.
- « Les salaires dans la fonction publique de l'État », *Insee Première* n° 1662, juillet 2017.
- *Rapport annuel sur l'état de la fonction publique*, Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP), édition 2017.

1. Salaires mensuels nets moyens en EQTP dans la fonction publique

	Ensemble		Fonction publique de l'État		Fonction publique territoriale		Fonction publique hospitalière	
	Salaires en 2015 (en euros)	Évolution 2015/2014 (% en euros constants)	Salaires en 2015 (en euros)	Évolution 2015/2014 (% en euros constants)	Salaires en 2015 (en euros)	Évolution 2015/2014 (% en euros constants)	Salaires en 2015 (en euros)	Évolution 2015/2014 (% en euros constants)
Ensemble y c. bénéficiaires de contrats aidés	2 220	0,5	2 500	0,4	1 890	0,8	2 240	0,6
<i>dont enseignants</i>	2 540	0,1	2 540	0,1	///	///	///	///
Ensemble hors bénéficiaires de contrats aidés	2 250	0,6	2 530	0,4	1 920	1,0	2 260	0,7
Fonctionnaires	2 280	0,6	2 660	0,3	1 970	1,0	2 100	0,6
Catégorie A	2 880	-0,1	2 900	-0,1	3 280	0,1	2 510	-0,4
Catégorie B	2 360	0,1	2 420	0,1	2 310	0,3	2 330	-0,1
Catégorie C	1 780	1,1	1 940	1,0	1 740	1,2	1 800	1,1
Non-fonctionnaires (hors personnels médicaux)	1 810	0,2	2 040	0,5	1 590	0,0	1 600	0,7
Personnels médicaux	5 420	1,2	///	///	///	///	5 420	1,2
Femmes	2 100	0,6	2 340	0,5	1 810	0,8	2 110	0,6
Hommes	2 420	0,5	2 730	0,3	2 000	0,8	2 670	0,7
Moins de 25 ans	1 440	0,5	1 510	0,9	1 340	0,4	1 530	0,1
De 25 à 39 ans	1 940	0,2	2 090	0,0	1 740	0,2	1 960	0,5
De 40 à 49 ans	2 250	0,8	2 540	0,3	1 920	1,2	2 260	0,7
De 50 à 54 ans	2 370	0,2	2 760	0,4	1 970	0,4	2 450	0,0
55 ans ou plus	2 630	-0,1	3 040	0,0	2 090	0,4	2 860	0,2

Champ : France hors Mayotte, salariés en EQTP des services civils des ministères de l'État et des établissements publics administratifs (FPE), de la fonction publique hospitalière hors internes et externes pour le personnel médical (FPH) et de la fonction publique territoriale hors assistants maternels et familiaux (FPT).
Source : Insee, système d'information sur les agents des services publics (Siasp).

2. Évolution des salaires mensuels nets moyens en EQTP dans la fonction publique



Champ : France métropolitaine de 2000 à 2008, France hors Mayotte de 2009 à 2015. FPE : salariés des services civils des ministères de l'État et des établissements publics administratifs de 2010 à 2015, des ministères de l'État hors établissements publics en 2009, agents des ministères civils de l'État de 2000 à 2008 hors établissements publics ; FPH : y compris les bénéficiaires de contrats aidés, hors internes et externes pour les médecins ; FPT : hors assistants maternels et familiaux, hors militaires, y compris les bénéficiaires de contrats aidés entre 2012 et 2015, les militaires entre 2009 et 2011, les salariés à temps complet des collectivités territoriales hors bénéficiaires de contrats aidés entre 2000 et 2008.

Source : Insee, système d'information sur les agents des services publics (Siasp) de 2009 à 2015, DADS de 2000 à 2009, fichiers de paie des agents de l'État de 2000 à 2009.

3. Salaires mensuels nets moyens en EQTP des salariés présents en 2014 et en 2015 (RMPP)

	Fonction publique de l'État			Fonction publique territoriale			Fonction publique hospitalière		
	Part des effectifs 2014 présents en 2015 (en %)	Salaires en 2015 (en euros)	Évolution 2015/2014 (% en euros constants)	Part des effectifs 2014 présents en 2015 (en %)	Salaires en 2015 (en euros)	Évolution 2015/2014 (% en euros constants)	Part des effectifs 2014 présents en 2015 (en %)	Salaires en 2015 (en euros)	Évolution 2015/2014 (% en euros constants)
Ensemble	65,2	2 660	1,8	66,2	1 990	1,7	66,8	2 320	1,9
<i>dont enseignants</i>	68,7	2 680	1,9	///	///	///	///	///	///
Fonctionnaires	72,6	2 730	1,8	75,0	2 010	1,6	72,6	2 130	1,7
Catégorie A	71,5	3 000	1,9	73,7	3 360	1,8	67,4	2 630	2,3
Catégorie B	76,5	2 460	1,3	74,1	2 350	1,5	72,7	2 380	1,2
Catégorie C	73,3	1 960	1,8	75,4	1 780	1,6	75,0	1 810	1,6
Non-fonctionnaire (hors personnels médicaux)	44,9	2 340	1,9	32,8	1 810	2,2	43,9	1 700	2,5
Personnels médicaux	///	///	///	///	///	///	64,0	5 830	2,6

Champ : France hors Mayotte, salariés des services civils des ministères de l'État et des établissements publics administratifs (FPE), de la fonction publique hospitalière (FPH) hors internes et externes pour les médecins et le personnel de la fonction publique territoriale (FPT), hors assistants maternels et familiaux, y compris les bénéficiaires de contrats aidés.

Note : salariés présents sur l'ensemble des deux années chez le même employeur et ayant la même quotité de temps de travail les deux années. Les agents sont ici classés en fonction de leur situation en 2014.

Source : Insee, système d'information sur les agents des services publics (Siasp).